

> 114 salle E2

15h30 - 16h45

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

L'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE EN CIRCUIT COURT

Le développement de la production d'électricité photovoltaïque représente un axe important de la stratégie énergétique de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Cette ambition métropolitaine s'accompagne d'un degré d'exigence élevé quant à la qualité des projets développés : choix des terrains, ancrage territorial et participation locale constituent ainsi des critères importants pour l'institution.

La Métropole a souhaité donner une seconde vie à un ancien centre d'enfouissement technique dont elle est propriétaire sur la commune de Mallemort, en mettant en œuvre ces principes. Elle a ainsi lancé un premier Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) visant à créer un parc photovoltaïque au sol de 2,7 MWc. Le groupement lauréat de cet AMI est constitué de Cap Vert Énergie, d'Énergie Partagée et d'Enercoop. Le modèle proposé par les porteurs du projet repose sur la vente directe de l'électricité photovoltaïque produite par le parc de Mallemort à Enercoop, sans que le projet ne s'inscrive dans le système d'appels d'offre nationaux. Ils se sont par ailleurs aussi engagés à mener une concertation locale exemplaire et à associer les citoyens, qui pourront participer au projet et y investir leur épargne.

Ce projet innovant doit déboucher sur une participation des collectivités et des citoyens au capital de la société dédiée. Il favorise ainsi de nouvelles pratiques de production d'une électricité renouvelable décentralisée et consommée localement dans un modèle de circuit-court.

INTERVENANTS

ANIMATION : MARIE LOOTVOET, chef de service énergie, Métropole Aix-Marseille-Provence

SÉBASTIEN COLL, Service énergie, Métropole Aix-Marseille-Provence

ERWAN BOUMARD, Énergie Partagée Investissement

NICOLAS CHAPELAT, Directeur des relations collectivités et territoires, Cap Vert Énergie

> I20 salle H2

17h00 - 18h15

WWF

COMMENT ASSURER UN MODÈLE DURABLE DE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE GAZ RENEUVELABLE ?

Le biométhane, gaz vert issu de la méthanisation des déchets organiques, est une énergie qui contribuera à un avenir 100 % renouvelable. Cette filière se distingue par tous les bénéfices environnementaux, économiques et sociaux qu'elle apporte aux territoires : production d'énergie renouvelable, levier pour l'agroécologie via l'introduction de couverts végétaux et le retour au sol du digestat, création d'emplois, traitement de biodéchets. Comme pour les autres énergies renouvelables, pour contribuer à la transition énergétique des territoires, il sera essentiel pour la filière biométhane, de maximiser la création de valeur locale, que ce soit en termes de qualité environnementale, de développement économique et d'appropriation par les citoyens du territoire.

Cet atelier visera à clarifier les enjeux de durabilité qui entourent le développement du biométhane et à partager les conditions de mise en oeuvre de projets durables à l'échelle territoriale, contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la transition agricole.

L'atelier partagera :

- les enseignements des travaux menés par le WWF et GRDF en 2019 avec la filière pour définir les contours d'un cadre commun de durabilité et dresser un premier état des lieux sur le volet environnement ;
- un retour d'expérience d'un agriculteur sur le développement de pratiques agroécologiques en lien avec la méthanisation ;
- des recommandations pour réaliser des projets durables à l'échelle territoriale et le rôle que peut y jouer le financement participatif.

INTERVENANTS

UN REPRÉSENTANT DU WWF

JEAN FRANÇOIS DELAIRE ET PHILIPPE MEINRAD, AAMF

GRÉGORY VRIGNAUD, ACE Méthanisation

SUZANNE RENARD, Énergie Partagée

> **I31** salle E1

11h15 - 12h30

HEINRICH-BÖLL-STIFTUNG

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES PROJETS CITOYENS POUR LES TERRITOIRES : REGARDS FRANÇAIS ET ALLEMANDS

Alors que se développent en France de nombreux projets d'énergie citoyenne sur le territoire et que l'Allemagne compte plus de 900 coopératives énergétiques, il devient pertinent et important d'évaluer les retombées économiques de ces projets pour les territoires sur lesquels ils sont implantés. Qu'apporte un projet citoyen au territoire qu'un autre projet n'apporte pas? Les réponses sont cruciales pour orienter et faciliter la décision au niveau local, d'accompagner, d'impulser ou de soutenir ces projets. Plusieurs études se sont penchées sur la question : dans le cadre de cet atelier, ce sont trois Intervenants européens qui présenteront les résultats de ces différentes études.

INTERVENANTS

ANIMATION : JULES HEBERT, Coordinateur de programme Transition énergétique, Fondation Heinrich Böll

ANJA FOLZ, Directrice du département Systèmes énergétiques renouvelables, Agence régionale de l'énergie de Rhénanie-Palatinat

ARNO FOULON, Animateur national, Énergie Partagée

EVA HAUSER, Directrice scientifique adjointe, Institut pour les systèmes énergétiques du futur

> C13 salle D1

14h00 - 16h00

ÉNERGIE PARTAGÉE

SE FORMER AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES CITOYENNES PAR LE JEU : À LA DÉCOUVERTE DES SERIOUS GAME D'ÉNERGIE PARTAGÉE

Énergie Partagée propose de venir jouer autour de quatre supports ludiques pour accélérer le transfert de compétences vers tous ceux qui envisagent de porter le développement de projets d'énergie renouvelable et en particulier les collectivités territoriales. Pourquoi des supports ludiques? Pour expérimenter plutôt que réciter, pour prendre la mesure de la richesse des territoires et pour construire dès maintenant du collectif!

Les quatre outils ludiques d'Énergie Partagée sont :

- un puzzle sous forme de cartes et de frise chronologique et thématique pour comprendre toutes les étapes d'un projet d'énergie renouvelable...participatif et citoyen!
- un jeu de cartes pour partager le diagnostic d'un territoire, cartographier toutes les ressources et les contraintes d'un projet d'énergie renouvelable.
- un jeu de stratégie sur le financement du développement d'un projet pour comprendre l'intérêt et les effets des partenariats sur la gouvernance, et les retombées économiques locales.
- un jeu de rôle prenant place dans une société d'exploitation d'une installation EnR pour comprendre les piliers du montage juridique (statuts, pacte d'actionnaires) et les négociations entre investisseurs.

Venez les découvrir!

INTERVENANTS

LES ANIMATEURS DU MOUVEMENT ÉNERGIE PARTAGÉE

> **146** salle F2

17h00 - 18h15

ÉNERGIE PARTAGÉE

QUELS SONT LES PARTENARIATS POSSIBLES ENTRE LE TERRITOIRE ET LES OPÉRATEURS PRIVÉS POUR DÉVELOPPER DES INSTALLATIONS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES DE GRANDE ENVERGURE? BIENVENUE DANS LE MONDE DU CODÉVELOPPEMENT!

C'est la réalisation de projets d'énergie renouvelable de grande taille – éolien ou photovoltaïque au sol, notamment – qui pose la question de réaliser un partenariat entre les acteurs citoyens et territoriaux d'une part, et d'autre part, un opérateur privé. En phase de développement, il s'agit de faire aboutir ensemble le projet avec des intérêts différents. Quels sont aujourd'hui les retours d'expérience? Quelle pourrait être une charte de codéveloppement?

INTERVENANTS

ANIMATION : ARNO FOULON - ANIMATEUR ÉNERGIE PARTAGÉE

MATHIEU GODDEFROY, Directeur, Terra Énergies

CLAUDIO RUMOLINO, Chargé de mission financement participatif et Tepos, Valorem

ASSOCIATION À NOUS L'ÉNERGIE! RENOUVELABLE ET SOLIDAIRE (ANE!RS)

ERWAN BOUMARD, Directeur, Énergie Partagée

> **147** salle G1

17h00 - 18h15

PETR BRIANÇONNAIS ECRINS GUILLESTROIS QUEYRAS

SEML SEVE : COMMENT L'INITIATIVE D'UNE PETITE COMMUNE DES HAUTES ALPES A LIBÉRÉ DES ÉNERGIES CITOYENNES ET RENOUVELABLES, ICI ET AILLEURS ?

Comment les citoyens peuvent-ils se réapproprier les ressources locales ? Changer nos modes de vie pour construire un système durable de mise en place de nouvelles manières de faire dans une logique de partage, de mise en réseau et de co-construction : le faire ensemble.

En 2011, sous l'impulsion de la commune de Puy-Saint-André et de ses habitants naît la SEML Soleil Eau Vent Énergie. Un projet avec une visée précise : créer une structure citoyenne capable de produire, grâce aux énergies renouvelables, l'énergie consommée par les bâtiments municipaux, et pourquoi pas même, à terme, de produire ce que l'ensemble des habitants de la commune consomment. Ce partenariat public-privé a la particularité d'associer les habitants de Puy-Saint-André aux entreprises de production d'énergie locales : de quoi assurer une production efficace et une gouvernance démocratique.

Cette société est la première en France à avoir mis en place le modèle de partenariat public-privé dans ce domaine. Elle compte à ce jour 3 communes, 1 communauté de communes, 3 groupes privés et 54 actionnaires citoyens, avec un capital de 871 500 euros et des projets qui se développent sur tout le territoire des Hautes-Alpes et au-delà : projets éoliens en stations, toitures photovoltaïques, micro-turbinage de torrent et d'eau potable.

Cet atelier propose un retour d'expérience sur une démarche citoyenne ancrée localement, vertueuse pour l'environnement et dont la gouvernance est transparente et démocratique.

INTERVENANTS

PIERRE LEROY, Président, SEVE et PETR Briançonnais, Ecrins, Guillestrois et Queyras

> **150** salle E2

17h00 - 18h15

SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE

SOLARISATION MASSIVE DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS : COMMENT AVANCER VITE, AVEC PEU DE MOYENS ?

Saint-Etienne Métropole a lancé, en 2018, une opération massive de solarisation de son patrimoine immobilier en associant les autres collectivités locales propriétaires de bâtiments : communes, départements (collèges) et région (lycées) et même entreprises à l'échelle d'un éco-quartier.

À la clé, près de 200 000m² de toitures et parkings ont été identifiés pour être équipés de panneaux photovoltaïques qui permettront, d'ici 2021, de produire les besoins électriques pour environ 12 000 logements. Le tout sans 1€ de budget d'investissement des collectivités et en associant les citoyens à la démarche.

Venez découvrir la méthodologie employée, la diversité des sites équipés et les entreprises retenues pour développer ce projet.

INTERVENANTS

ANIMATION : CHRISTOPHE LALLEMAND, Enedis Loire

SYLVIE FAYOLLE, Vice-présidente de Saint-Étienne Métropole en charge du Développement Durable et des Énergies

LIONEL JOUVE, Responsable du service Énergies Renouvelables & Eco-mobilités, Saint-Étienne Métropole et Ville de Saint-Étienne

ERWAN BOUMARD, Directeur, Énergie Partagée